



FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT
SPORTS DE GLACE – AUTOMNE-HIVER 2021-2022
POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

Assurez-vous de bien remplir toutes les sections

IDENTIFICATION DU PARTICIPANT		
PRÉNOM :	NOM :	
ADRESSE :		
DATE DE NAISSANCE : _____ (année / mois / jour)	** Une preuve d'âge est exigible (carte d'assurance- maladie, carte étudiant) veuillez joindre une copie	
IDENTIFICATION DU PAYEUR		
PRÉNOM :	NOM :	
ADRESSE :		
VILLE :	CODE POSTAL :	
<i>** Une preuve de résidence est exigible (permis de conduire, compte de taxes ou autre) veuillez joindre une copie</i>		
TÉLÉPHONE :	COURRIEL :	
DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ		
Choisir l'activité à rembourser :		
Hockey CJR :	Ringuette VDR :	Patinage artistique CPA MSH :
CATÉGORIE :		
DATE DE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ :		
DURÉE DE LA SESSION :		
MONTANT PAYÉ POUR L'ACTIVITÉ :	** Preuve requise	

Je soussigné (e) _____ atteste que tous les renseignements
contenus dans ce formulaire sont véridiques.

Signature

Date

SECTION RÉSERVÉE AU SERVICE DU LOISIR		
Conformité de la demande de subvention :	Oui	Non
Détail du remboursement :		
Description : Patinoires intérieures heure de glace		
Code GL : 02.701.30.970	Montant :	TPS/TVQ
Signature service du loisir :		Date :
Approuvé par :		

Documents à fournir obligatoirement :
✓ Preuve d'âge du participant
✓ Preuve de résidence du payeur
✓ Preuve du paiement en totalité de l'activité

Conditions d'admissibilité :

La demande de remboursement doit être produite dans les 90 jours suivant le paiement COMPLET de l'activité. Seuls les sports de glace tels que le hockey (CJR), la ringuette (VDR) et le patinage artistique (CPA MSH) sont admissibles au remboursement pour la session automne-hiver 2021-2022. Le montant de remboursement accordé par la Ville d'Otterburn Park pour cette session est 50 % du montant de la facture d'inscription.